

**AGENDA**

**Lundi 3 mai**  
Randonnée à Courceboeufs  
Départ 13h45 - Terrain de sports de Sillé  
Ou 14h00 - Parking des écoles  
à Courceboeufs  
(Génération Mouvement)

**Samedi 8 mai**  
Commémoration  
de la Victoire du 8 mai 1945

**Lundi 10 mai**  
Permanence de la Députée  
Marietta KARAMANLI  
9h45 à 10h15 - Mairie

**Lundi 17 mai**  
Randonnée à Champagné  
Départ 13h45 - Terrain de sports de Sillé  
Ou 14h00 - Parking salle polyvalente  
à Champagné  
(Génération Mouvement)

**Mardi 18 mai**  
Permanence du conciliateur de justice  
14h00 à 17h00  
Mairie de Savigné l'Evêque

**Lundi 31 mai**  
Randonnée à S<sup>t</sup> Célerin  
Départ 13h45 - Terrain de sports de Sillé  
Ou 14h00 - Place de l'église  
à S<sup>t</sup> Célerin  
(Génération Mouvement)

**Tous les vendredis**  
Entraînement pétanque  
14h00 - Terrain de boules  
(Génération Mouvement)

Gym senior Prévention santé  
Sur prescription médicale  
9h00 à 10h00 - Salle polyvalente  
Contact 06 99 55 59 94  
(Groupe associatif Siel Bleu)

**Tous les samedis**  
Marche Nordique, possibilité initiation  
9h00 - Terrain de sports de Sillé

Petite randonnée à Sillé le Philippe  
Départ 13h45 – Terrain de sports de Sillé  
Pour tous renseignements :  
06 29 66 70 00  
gmv.ainessillelephilippe@gmail.com  
(Génération Mouvement)

**SOINS INFIRMIERS**

**Mme Gaëlle BUET**  
3<sup>ter</sup> rue Principale  
72460 Sillé le Philippe  
☎ 06 51 92 05 66

**Sur rendez-vous uniquement**

**Astreinte mairie soir et week-end**  
☎ 06 37 23 51 43

Prochaine messe à Sillé :  
**Samedi 15 mai à 17h30**  
(en raison du couvre-feu)  
**Port du masque obligatoire**

**AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG**

Les travaux dans notre centre bourg se poursuivent selon le calendrier établi, du carrefour de la rue des Courtils à la boulangerie.

La mise en place des pavés concrétisant le fil d'eau des caniveaux et des chutes de gouttières en gargouille arrive à son terme pour ce secteur.

L'entreprise COLAS viendra appliquer sur la voie, comme pour la première phase, une couche de grave-bitume pour réaliser l'assise de la chaussée et permettre une circulation plus aisée des véhicules.

Puis, elle effectuera la mise en œuvre d'un béton sur les trottoirs. Celui-ci présente, dans un premier temps, un aspect uni et lisse. Ce revêtement en béton subira, après plusieurs semaines de durcissement, un traitement de surface, appelé bouchardage, pour lui conférer des propriétés antidérapantes et un rendu esthétique.

L'entreprise paysagiste n'interviendra qu'en septembre pour l'engazonnement des places de stationnement et la plantation des végétaux, période plus propice à la pousse et la reprise des plantes.

Le chantier s'effectuant toujours en route barrée, les intervenants restent à l'écoute des riverains pour faciliter leurs déplacements au quotidien et occasionner le moins de gêne possible.

**FLEURISSEMENT COMMUNAL**

Cette année, le fleurissement de la commune subira quelques adaptations en raison des travaux en cours.

Des fleurs seront plantées dans les parterres du Chaple, du Mortier Charmant et de l'entrée de bourg rue Neuve ainsi qu'autour du monument aux morts.

La mairie sera fleurie avec les jardinières en balustrade mais pas le pied de mur, ni les parterres du lotissement de la Croix Buisée et du carrefour de la rue des Courtils.

**LA CANTINE SCOLAIRE devient MUNICIPALE**

**A partir du 10 mai 2021, la cantine scolaire deviendra un service communal.**

Courant avril, chaque famille concernée a reçu un dossier d'inscription par enfant. Le traitement de ces dossiers est en cours.

Dans le cadre de ce transfert, les personnels de l'association de la cantine ont été reçus en entretien par Mme la Maire, sa 1<sup>ère</sup> adjointe et la secrétaire de mairie pour leur présenter les conditions de leur transfert, validées par le Comité Technique du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Un des personnels n'a pas souhaité poursuivre son activité au sein de la cantine scolaire ; un recrutement est en cours.

La municipalité est heureuse d'accueillir ce nouveau service.

Pour toute information : ☎ 02 43 27 78 70 – ✉ cantinescolaire.mairie@sille-le-philippe.fr

**Combien Ça Coûte ?**

A l'ordre de :

€ TTC

**537,24**

**Curage et inspection caméra des canalisations d'eau pluviale sur 74 m**  
(rue du Vivier)

MAIRIE  
1 rue Neuve  
72460 SILLE LE PHILIPPE

Avril 2021



Retrouvez  
les prochains numéros  
le dernier jour du mois  
Commerces - Mairie  
Salle polyvalente - Halle des sports  
Cabinet infirmier  
et en ligne sur le site :  
[www.sille-le-philippe.fr](http://www.sille-le-philippe.fr)

**RAMASSAGE**  
 Ordures ménagères  
 et Sacs jaunes

**Mercredis 5 et 19 mai**

**RAPPEL**

**Sortir** les bacs et les sacs jaunes  
**la veille** de la collecte.  
**Ramasser** les bacs  
**après** la collecte.

**SILLE LE PHILIPPE**

**SUR DECISION DU PREFET**



**A PARTIR  
 DE 11 ANS**

**Jusqu'au 9 juin inclus**

**SUR LA VOIE PUBLIQUE  
 ET LES ESPACES OUVERTS AU PUBLIC**

Par arrêté préfectoral du 9 avril 2021, le port du masque de protection pour tout piéton de onze ans et plus est obligatoire sur l'ensemble des communes de la Sarthe : dans l'ensemble des lieux publics (voie publique et espaces publics de plein air) de la zone agglomérée, délimitée par les panneaux d'entrée et de sortie des collectivités.

Toutefois, les obligations de port de masque ne s'appliquent pas aux personnes pratiquant des activités physiques ou sportives sur la voie publique.

**SERVICES PUBLICS+**



LA TRANSPARENCE SUR LES  
 RÉSULTATS DE VOS SERVICES PUBLICS

Chiffres mis à jour : T1-2021  
 Préfecture de la Sarthe



**75 %**

Taux de satisfaction globale des usagers pour la délivrance des titres<sup>(1)</sup>

**10 jour(s)**



Délai moyen de délivrance des CNI-passeports<sup>(2)</sup>

**20 jour(s)**



Délai moyen de délivrance des permis de conduire<sup>(3)</sup>

**4 jours**



Délai moyen de délivrance des certificats d'immatriculation des véhicules (cartes grises)<sup>(4)</sup>

**92 %**



Taux d'appels décrochés en préfecture<sup>(5)</sup>

**2,7/5**



Score d'effort ressenti par les usagers pour les télé-procédures permis de conduire et certificats d'immatriculation des véhicules (cartes grises)<sup>(6)</sup>

**COMMEMORATION  
 DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE**



Cette année encore, les cérémonies de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 se tiendront dans un **format très restreint**, dans le strict respect des règles sanitaires et **sans public**, en raison du contexte particulier lié à la crise Covid-19.

Seront présents à la cérémonie : Mme la Maire accompagnée de sa 1<sup>ère</sup> Adjointe et du correspondant défense de la commune, le Président des AFN et ses deux porte-drapeaux, le Président du Souvenir Français et son porte-drapeau et un musicien.

Pour honorer la mémoire des morts pour la France, une minute de silence sera observée et un dépôt de gerbes effectué au pied des monuments aux morts du centre bourg et de Chanteloup.

**VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE**



La commune dispose d'un stock de bois sec issu des divers élagages réalisés ces dernières années.

Ce bois est proposé à la vente aux habitants de Sillé le Philippe, agents communaux et élus, dans la limite du stock disponible.

Le **tarif**, fixé par délibération du Conseil Municipal, est de **35 € le stère, sans livraison**.

Le **paiement** s'effectue en mairie avant enlèvement, par **chèque à l'ordre du Trésor Public**.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie au 02 43 27 51 08 ou par mail [accueil.mairie@sille-le-philippe.fr](mailto:accueil.mairie@sille-le-philippe.fr).



**CAMPAGNE DE VACCINATION COVID-19**

Après avoir réalisé la vaccination des personnes de 75 ans et plus sur le territoire du Gesnois Bilurien, le centre de vaccination de Saint Mars la Brière permet désormais la vaccination contre la COVID-19 pour les **personnes de 55 ans et plus ainsi que les personnes présentant des comorbidités**.

Sur internet, via Doctolib, il est possible de réserver directement les deux consultations correspondant aux deux injections de vaccin ou par téléphone au 07 84 58 42 06.

De nombreux créneaux vont être mis en ligne dans les jours à venir.



Le centre de vaccination de Saint Mars la Brière, allée des Châtaigniers, recherche des bénévoles pour faire l'accueil des personnes à vacciner et la surveillance des post-vaccinations.

Le centre est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15 (horaires variables en fonction des doses).

Si vous avez la possibilité de donner un peu de votre temps dans cette lutte contre la Covid-19,

**n'hésitez pas à vous inscrire : [benevolesvaccination@gmail.com](mailto:benevolesvaccination@gmail.com)**